

jour d'hui, Sa Sainteté accorderoit à ses propres calomniateurs, les prétendus correctifs qu'ils lui proposent sous le nom d'Explications, ne diroient-ils pas eux-mêmes pour rendre leur justification & leur triomphe complets, que le Pape en publiant ces explications, auroit voulu réparer le scandale qu'il a donné, selon eux, soit en approuvant, comme ils disent, le Semi-Pelagianisme, soit en déclarant plusieurs fois qu'il a reçu cette Constitution purement & simplement, ajoutant encore, qu'il la reconnoît pour règle de sa foi, & qu'il veut qu'on la reçoive avec la même simplicité & la même soumission.

Tels seroient les motifs que ces accusateurs du Pape lui imputeroient infailliblement dans la condescendance qu'il auroit eu, à leur accorder les explications qu'ils lui demandent, ou plutôt qu'ils lui prescrivent; & ils diroient: Ce Pape dont nous avons accusé nous-mêmes la Doctrine aussi-bien que celle de la Constitution de son Prédécesseur, n'étoit-il pas obligé par le plus essentiel de tous les devoirs à justifier l'une & l'autre, & à ne laisser rien de douteux là-dessus, s'il avoit crû pouvoir y parvenir? Mais tout au contraire, il s'est soumis à faire ce que font tous ceux qui se sentent convaincus de leur faute, c'est à-dire, à donner des explications à une Bulle dont il avoit approuvé si solennellement l'apologie & les éloges, & qu'il avoit déclaré encore plus solennellement être la Règle de sa foi. Il n'a pas même osé entreprendre de se justifier lui-même sur l'herésie que nous l'accusons d'avoir approuvée dans cette apologie de cette Constitution. N'est-il donc pas évident, concluroient-ils, que sa conscience lui reprochoit toutes ces fautes & ce scandale qu'il avoit donné, & que sans un motif si pressant il ne se seroit jamais soumis à ce que nous lui